POLITIQUE, LITTERATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M'le NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

 Départs de Saumur pour Nantes.

 6 heures 36 minut. soir, Omnibus.

 4 — 10 — Express.

 2 — 58 — matin, Express-Poste.

 10 — 23 — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers. 8 heures 2 minut. matin, Omnibus. Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.

1 — 50 — — Omnibus.

6 — 36 — soir, Omnibus.

8 — 58 — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours. 7 heures 27 minut. matin, Omnibus. PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 5.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une aunée.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le général Canrobert, qui était au nombre des passagers de l'Indus, est arrivé à Paris. En quittant la Crimée, le général Canrobert a emporté l'affection et les regrets de cette vaillante armée qu'il a si bien commandée, et dont les sentiments pour lui se sont traduits à son départ de la façon la plus noble et la plus touchante.

Comblé d'égards par le Sultan à son passage à Constantinople, le général Canrobert a retrouvé, en abordant la terre de France, les mêmes témoignages d'estime et de respect qui l'ont partout accueilli, et que lui méritaient sa valeur, son désintéressement et les grands services qu'il a rendus à l'Empereur et au pays. — L. Boniface.

(Constitutionnel.)

La forteresse de Sweaborg, construite sur des îlots granitiques, s'élève en avant et à un mille d'Helsingfors, capitale russe de la Finlande, dont la capitale suédoise était jadis Abo. Les îlots, au nombre de huit, dont le groupe serré constitue la forteresse, portent des noms bizarres: l'île du Loup, les deux îles Noires, de l'est et de l'ouest, la petite île Noire, l'Epée-de-Gustave, le Grand-Aigle, l'île Royale et l'île des Redoutes. Ces îles ne sont que des rochers, dont quelques-uns ont été reliés par une forte chaussée en forme de rempart. Au milieu, se trouve un port où stationne la flottille russe de la Baltique.

Le plus considérable de ces îlots est l'Epée-de-Gustave, où se trouvent le logement du gouverneur avec un espèce de jardin, formé de terres rapportées, et une citerne, où l'on entasse les neiges de l'hiver, pour fournir de l'eau à la garnison, laquelle se compose de soldats, de matelois et d'ouvriers de la marine.

On sait que Sweaborg est surnommé le Gibraltar du Nord, titre qui lui est justement acquis. Les îlots se flanquent mutuellement, et ils présentent presque partout des escarpements à pic, de 30 à 40 pieds de hauteur, taillés dans le granit. Là où le roc ne fournissait point un rempart naturel, ont été

élevés des bastions, construits avec des blocs énormes.

La seule passe praticable pour aller dans la rade d'Helsingfors, qui est un des grands ports de guerre de la Russie, serpente à travers ces formidables flots, armés de 800 bouches à feu de gros calibre.

Cette forteresse peut passer pour imprenable. Comme elle ne présente qu'une ceinture inabordable de granit, on ne peut y prendre terre pour en faire le siége, et l'on ne pourrait la réduire que par la famine. Mais elle pouvait être attaquée et foudroyée par mer, au moyen d'un bombardement, ce que vient d'exécuter, avec un plein succès, la flotte anglo-française, qui a dû causer d'immenses pertes matérielles au gouvernement russe, en détruisant les casernes, les divers établissements maritimes et l'arsenal du port. Nous attendons, à cet égard, de plus amples détails officiels.

Complétons cette note en ajoutant que Sweaborg fut construit dans le 18° siècle, par le roi de Suède Gustave III. Lors de la révolution qui détrôna Gustave IV, en 1808, et qui fournit à la Russie l'occasion, longtemps épiée, d'envahir la Finlande, l'imprenable forteresse fut livrée, sans combat, au général russe Barclay de Tolly, par un traître, qui alors étouffa le sentiment de la patrie, pour satisfaire ses passions politiques. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, mercredi 15 août. — Constantinople, 9

« Omer-Pacha retourne en Crimée.

» Le général Canrobert a passé ici le 6.
 » Le mouvement insurrectionnel des Tripolitains donne des inquiétudes; on embarque deux régiments pour aller l'apaiser.

« Trieste, jeudi 16 août. — Les nouvelles de Constantinople, en date du 6, annoncent que toutes les troupes turques qui se trouvent disponibles, en Anatolie, marchent sur Erzeroum.

» D'après des bruits qui circulent à Constantinople, l'attaque de la tour Malakoff ne commencerait pas avant la mi-septembre. » On prétend, en outre, que le camp de Maslak, qui compte aujourd'hui 4,000 hommes, dont l'effectif s'accroît journellemeut, réunirait, pendant l'hiver, un corps de 60,000 hommes, destinés à marcher vers le Danube et la Bessarabie, au printemps prochain.

» La Porte serait, dit-on, à la veille de nommer Omer-Pacha généralissime de toutes les armées turques. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Une lettre adressée d'Odessa, le 2 août, à la Gazette de Cologne, confirme en ces termes une nouvelle donnée il y a quelques jours par la télégraphie privée:

« Une nouvelle importante est arrivée ici par une lettre du médecin de feu l'amiral Nachimoff: c'est qu'on se prépare à Sébastopol à se retirer du côté sud sur le côté nord. M. Diakonow mande, en effet, dans une lettre du 26 juillet, qu'on a l'intention d'établir un pont sur la baie de Sébastopol, allant du fort Nicolas, côté nord, au fort Michel, côté sud. Ceci prouverait qu'on commence à voir qu'on ne pourra longtemps conserver Sébastopol. Le général Luders est absent depuis quinze jours; il doit revenir aujourd'hui. Lundi dernier, nous avons été surpris par une immense nnée de sauterelles qui passait par dessus notre ville, allant du sud au nord. D'après les dernières nouvelles de Tiflis, il y a presquetoujours des escarmouches en Tauride, entre les milices du pays et les Turcs du fort Nicolajeffski.

On écrit du Bas-Danube, que les Anglais travaillent avec beaucoup d'activité à la construction de la route militaire de Kustendjé à Rassowa. On est disposé à voir dans ces travaux des préparatifs pour une compagnie des alliés sur le Danube. — Havas.

OPÉRATIONS DANS LA MER D'AZOFF. — Voici de nouvelles dépêches envoyées à l'Amirauté par sir Edmund Lyons:

« A bord du vaisseau le Vesuvius, Golfe d'Azoff, 17 juillet.

» Monsieur, la force du vent et une grosse mer

ROTELLIUES

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

L'éloge de ce mari, trop tôt enlevé à sa vénération et à son amour sortait sans cesse de la bouche de Mmº de Castres:

— Le plus grand de vos malheurs, répétait-elle tous les jours à sa fille, n'est pas d'avoir perdu votre fortune, mais votre père; il vous eût guidée dans ce monde, il eût fait de vous une femme accomplie.

Unissant ensuite cet amour terrestre à un sentiment religieux :

— Levez les yeux au ciel, disait-elle à sa fille, votre père est là-haut, il nous tend les bras, il est le lien naturel qui nous attache à la divinité.

Il y avait un peu d'exaltation dans ce culte pieux pour le souvenir d'un père; et la jeune fille apprenait ainsi à aimer et respecter celle qui lui donnait des leçons si éle-

M^{me} de Castres mourut enfin dans les bras de sa fille, qui alors quitta la maison maternelle devenue déserte, et se réfugia chez ses amis, la famille Parker. M. Richard était mort, restait M^{me} Parker qui reçut l'orpheline et voulut lui servir de mère. Cependant les temps étaient changés. Le gouvernement français rappelait les émigrés,

et M¹¹* de Castres pouvait retourner en France; mais elle était dépouillée de ses biens , et elle n'aurait retrouvé dans sa patrie que des parents sur l'affection desquels elle ne pouvait pas compter. Sur ces entrefaites le lieutenant Parker vint à Londres et chez sa mère; il y trouva M¹¹* de Castres , qu'il avait vue enfant; et qu'il fut étonné de voir si belle. Marie était , en effet , une jeune personne accomplie; sans être d'une irréprochable beauté , elle était pleine de ces grâces touchantes qui attachent plus que la beauté même; ses yeux étaient noirs et pleins d'un feu que la douleur où elle était plongée n'avait pu éteindre. Marie était remarquable surtout par la délicatesse de ses mains et le charme d'une voix douce et harmonieuse , avantages assez rares parmi les jeunes personnes anglaises , qui en ont beaucoup d'autres.

M. James Parker ne put voir la jeune Française sans éprouver une vive émotion : désireux d'éviter une passion qui pourrait le dominer, il résolut de ne pas s'exposer à un danger de tous les instants en vivant auprès de M¹¹ de Castres. Il prit la résolution d'aller habiter sa maison de New-Street pour échapper à une séduction d'autant plus à craindre que celle qui l'exercerait ne se douterait pas de son pouvoir. Quelque libéral que fût le lieutenant de Nelson, il ne pouvait pas néanmoins échapper entièrement aux préjugés de son temps, de sa nation, ni à ceux du vaillant marin sous lequel il servait. — Epouser une Française! — c'était s'exposer à perdre une

partie de son amour pour la vieille Angleterre; c'était une espèce de défection, c'était presque passer à l'ennemi. Aujourd'hui que nos drapeaux sont joints à ceux de la Grande-Bretagne et qu'une longue paix nous a appris à nous connaître, à nous apprécier et même à nous aimer, ces sentiments paraissent exagérés: alors ils n'étaient que naturels, parce que si l'on admirait le premier consul, on n'aimait pas les Frauçais à Londres. M. Parker n'avait rien à reprocher à Mille de Castres, ni sa naissance plus aristocratique que la sienne propre, ni son caractère excellent, ni son esprit distingué; son manque de fortune ne l'arrêtait nullement, mais elle était Française! L'épouser blesserait son amour national, et pouvait lui nuire dans l'esprit de l'amiral Nelson; or, un lieutenant de marine craint toujours de s'attirer un malheur semblable.

M. James Parker avait pris un mauvais parti; pour oublier une jeune personne, il ne faut pas s'établir dans une maison qu'elle vient de quitter, il ne faut pas s'exposer à retrouver à tous les moments son souvenir, à rencontrer partout les traces de ses pas. Dans la maison de New-Street tout rappelait Mile Marie de Castres.

Ici était son piano, là le fauteuil qu'elle occupait près de sa mère; plus loin la bibliothèque, remplie de ses auteurs favoris, et enfin cette chambre de jeune fille, ce petit lit à rideaux blancs que M. Parker n'occupait pas sans doute, mais qu'il venait visiter, tandis qu'il aurait

ont force l'escadre qui est dans cette mer à s'abriter, pendant plusieurs jours, sous la pointe de Beroutch. On a néanmoins, pendant ce temps, embarqué du charbon, des approvisionnements, et complété les vivres, et, à chaque interruption du manvais temps, les navires s'occupaient activement à détruire plusieurs grandes pêcheries, qui étaient établies sur la pointe de Beroutch, ainsi que des corps-de-garde, des casernes et des magasins de fourrages et d'approvisionnements, situés à nne petite portée de canon du fort Arabat. Le seul ponton qui servit à établir la communication entre la pointe d'Arabat et la Crimée, à l'embouchure de la rivière Cara-Son, a été brûlé par le capitaine Rowley Lambert, commandant le bâtiment de Sa Majesté, le Curlew. Nous sommes maîtres maintenant de toute la pointe.

Une amélioration du temps m'a permis de prendre la mer le 13 juillet, pour faire une tournée dans la mer d'Azoff; l'Ardent, le Weser et le Clinker étant restés sous le commandement du lieutenant Horton. pour inquiéter Genitchi et Arabat, ainsi que pour intercepter toute communication le long de la pointe. Retardés par le mauvais temps, nous n'a-vous pu arriver à Berdiansk avant le 15 juillet. La mer était très mauvaise, mais désirant ne pas per-dre de temps, le plus ancien officier de l'escadre française (le capitaine de Cintré, commandant le Milan) et moi, nous nous décidames à partir de suite et à faire tous nos efforts pour brûler les four-rages et les meules de blé qui étaient à terre, sur le côté des hauteurs regardant la ville. On n'apercevait aucun habitant; mais l'apparition momentanée de quelques soldats nous montra qu'on s'attendait à un débarquement, et qu'on se préparait à un combat dans les rues. Je hissai un pavillon parlementaire, afin que les femmes et les enfants pussent prendre le temps de sortir de la ville; mais comme on ne répondit pas à cette avance, et que le ressac rendait le débarquement très-dangereux, j'amenai le pavillon parlementaire, et l'escadre commença à faire feu sur les fourrages et sur les meules de blé entassés derrière la ville, et j'ens bientôt la satisfaction de voir le feu se déclarer dans les points où je désirais. La ville n'a pas été touchée, si ce n'est par une bombe égarée.

» Le blé et le fourrage étant brûlés, il nous fallait moniller dans des eaux plus profondes, pour passer la nuit, et, de notre nouveau monillage, nous apercevions les fenx de l'incendie, pendant toute la

» Le 16 juillet, l'escadre alliée se dirigea vers le fort Petrowskoi, entre Berdiansk et Marianpol. A mesare que nous approchions de la place, il devenait évident que de pouvelles fortifications avaient été construites depuis que le Vesuvius, trois semaines auparavant, avait fait taire le feu de ce fort. Un redan couvrait la courtine qui fait face à la mer, présentait sept nouvelles embrasures, et une grande quantité de terre nouvellement remuée, me portait à croire à l'existence de quelques onvrages masqués.

»Le capitaine de Cintré, commandant le bateau à vapeur le Milan, bien que mon ancieu en grade, me pria le plus obligcamment du monde de diriger l'attaque, et ne considérant que le bien commun des alliés, prit courageusement la position que je

lui indiquait et fut suivi par le capitaine Lallemand, commandant de la Mouette. A 9 heures et demie du matin, toutes les dispositions étant prises, l'escadre, composée du Vesuvius, capitaine Sherard-Os-born; Courlen, capitaine Rowley Lambert; Swallow, capitaine S. A. B. Grawfurd; Fancy, lieutenant E. G. Grylls; Griuder, lieutenant F. Hamilton; Boxer, lieutenant S. P. Torvushend; Kraker, lieutenant J. H. Marryat; Wrangler, lieutenant H. Burgoyne; Jasper, lieutenant J. S. Hadson; Beagle, lieutenant W. N. Hervet, prit position, les chaloupes canonuières ayant un faible tirant d'eau se plaçant à l'est et à l'ouest du fort et enfilant les ouvrages en avant et en arrière, tandis que les navires les plus forts étaient rangés en demi-cercle en face du fort. La puissance de notre artillerie éloignait toute tentative de résistance, elle força bientôt la garnison, non-seulement à abandonner ses retranchements, mais encore à tenir à une distance considérable sa réserve formée de trois fort bataillons d'infanterie et de deux escadrons de cavalerie.

» Nous commençames alors à lancer des bombes, et, bien que nous cussions réussi en partie, je fus obligé d'envoyer les embarcations légères de l'escadre pour achever la destruction du fort et des bat-teries ; je chargeai de ce soin le lieutenant Hubert Campion, du Vésuvius, aidé de quelques autres officiers.

» J'eus la satisfaction, en peu de temps, de voir tous les cantonnements, les plate-formes des ca-nons, les édifices publics, les magasins de blé et de fourrages en feu, et les embrasures des ouvrages en terre sérieusement endommagées, et, bien que d'un ouvrage en terre situé en arrière on fit sur nos hommes un feu meurtrier, le lieutenant Campion mena à fin cette entreprise avec une grande habileté et de la manière la plus satisfaisante, sans avoir perdu un seul homme. Le lieutenant Campion rap-porte que le fort était tout aussi formidable dans sa construction qu'il paraissait, vu des vaisseaux. Les plate-formes étaient prêtes, mais les canons, ou n'étaient pas encore arrivés, on avaient été emmenés par l'ennemi.

» Ayant laissé le Swallow, capitaine Crawfurd, chargé de s'opposer à toute tentative de l'ennemi pour occuper le fort de nouveau et éteindre le fen avant que la destruction fut complète, le reste de escadre procéda à la destruction de grandes quantités de fourrages et de quelques grandes pêcheries situées sur la pointe de la Maison Blauche et vers l'embouchure de la rivière Berda. Cela fut exécuté dans l'obscurité, et 30 pécheries et une grande quantité de barques pesantes, de grands approvi-sionnements de poisson salé, de filets, de marchandises, ainsi que beaucoup de fourrages sont tombés entre nos mains, malgré les efforts d'une nombreuse cavalerie de Cosaques. Le zèle et l'énergie déployés pendant cette journée par les officiers et les marins sont au-dessus de tout ce que l'on pourrait dire, et l'habileté avec laquelle les divers officiers chargés du commandement des bâtiments de Sa Majesté ont pris position des le matin, le soin admirable avec lequel le feu était dirigé et l'attention avec laquelle l'escadre a été gouvernée dans ces eaux basses, méritent de vous être signalés d'une manière tonte particulière.

L'habile et cordiale coopération des Français

pendant toute la journée est au-dessus de tout éloge. J'ai l'honneur, etc. SHERARD OSBORN, mandant, au contre-amiral sir Edmund Lyons, commandant en chef. »

D'autres rapports signalent la destruction de nombreux postes russes, dans le golfe d'Azoff. Ces rapports prouvent que l'escadre n'est pas demeurée oisive et je puis vous assurer que de Ghenitch à Taganrog et de là jusqu'à Kamisheva, la côte est dans un état de constante alarme et les troupes russes ne cessent pas d'être en mouvement. Les bons services des canonniers ont été considérables. La totalité des approvisionnements du blé, des pêcheries, des fourrages et des bateaux détruits a été énorme. Rien ne peut égaler l'activité et la bonne conduite des hommes de l'escadre. — Havas.

FAITS DIVERS.

Les efforts pour découvrir one communication par eau à travers les régions arctiques, entre les océans Pacifique et Atlantique, ont occupé l'attention des peuples maritimes, et surtont du peuple anglais, depuis près de trois siècles. Il a été donné au capitaine Mac-Clure et à son équipage de résoudre le problème. Ils sont sans pul donte les premiers qui aient passé par eau d'une mer à l'autre, et qui aient fourni ici la preuve vivante de l'existence d'un passage nord-ouest. Le capitaine Mac-Clure et son équipage ont mis quatre ans et huit mois (ayant été fréquemment retenus par les glaces) pour effectuer un passage entre les océans Grand-Pacifique et Atlantique, par le Parry ou Melville-Sound, et ils ont prouvé qu'il existe un passage par eau le long de la côte nord-onest de l'Atlantique à l'océan Pacifique. C'est au capitaine Mac-Clure, de l'Investigator, qu'appartient l'honneur d'avoir le premier découvert le passage par eau lé long de la côte nord d'Amérique, entre les deux grands océans qui entourent le globe; il a démontré la connexité entre ces deux océans. Il a de plus; ainsi que ses officiers Collinson et Kellet, exploré environ 2,000 milles de ligne de côte, jusqu'ici toujours restée en blanc sur les cartes.

Le comité, à raison de ces services, recommande qu'une somme de 10,000 l. st. soit allouée au ca-pitaine Mac-Clure et aux officiers et hommes d'équipage de l'Investigator. Sur cette somme, la moitié sera donnée au capitaine Mac-Clure.

Après avoir payé un juste tribut d'éloges aux officiers de marine qui ont été à la recherche de sir J. Franklin, et, en particulier, au brave et malheureux Bellot, emporté par une mort accidentelle et prématurée, le comité ajoute : C'est en recher-chant sir J. Franklin que le passage nord-ouest, dont nous constatons la découverte, a été trouvé. On pourrait dire que c'est l'âme de ce marin qui a indiqué le chemin aux explorateurs. Des intelli-gences futures pourront déterminer peut-être le point où il a plu à la Providence que s'arrêtassent ses calculs; mais on n'oubliera jamais que c'est en cherchant à le retrouver que l'on a découvert ce passage, et cela seulement parce que des hommes dignes de marcher sur ses traces ont été là où ils espéraient et croyaient qu'il avait dû précédem-

dù s'en éloigner, s'il eût voulu être conséquent. Quand il s'aperçut que le logement qu'il habitait augmentait sa passion naissante au lieu de l'affaiblir et de la détruire, il voulut se réfugier dans un autre quartier de Londres; ce fut alors que les agents de M. Blackeath attaquèrent sa maison, et le lieutenant ne crut pas devoir se retirer devant de tels adversaires : il demeura donc chez lui, mais crut devoir dédommager Gower des dégâts causés par son artillerie et prendre une précaution qui, suivant lui, devait le préserver de tout danger à venir.

La presse anglaise commençait alors à avoir une importance qui s'est augmentée, mais qui était déjà fort grande. Les Anglais aimaient surtout certains journaux ne paraissant que le dimanche, et qui donnaient une analyse exacte des évenements de la semaine : débats du parlement, arrivée et départ des navires, chronique scandaleuse, courses de chevaux, prix des marchandises, mariages, décès, tout se trouvait dans ces feuilles hebdomadaires qui occupaient les loisirs du dimanche, jour de repos absolu en Angleterre, où le voyageur interrompt son voyage, où le marchand ferme son magasin. M. Parker fit insérer l'avis suivant dans le journal The Age, titre que l'on peut traduire par l'Age, le Siècle, on la Vieillesse, et qui signifiait, soit que cette feuille voulût marcher avec le siècle, soit que les rédacteurs, gens mûris par les années, voulussent faire profiter leurs concitoyens d'une expérience longuement acquise.

« M. le lieutenant Parker, disait le journal The Age, prévient les honnêtes gens qui viennent visiter la nuit sa maison de New-Street, que cette pauvre maison ne contient rien qui mérite d'être vu, ni même d'être emporté; on n'y trouve ni meubles précieux, ni tableaux de maîtres; tout ce qui la garnit, estimé au prix le plus élevé, peut valoir de 20 à 50 guinées. Les honnêtes visiteurs qui troublent le sommeil de M. Parker auraient donc perdu leur temps, même s'ils réussissaient dans leurs desseins. Il est vrai que M. Parker est riche, mais sa fortune consiste en actions de la compagnie de l'Inde et en terres dans les comtés « de Sussex et du Devonshire. Son portefeuilles ne con-» tient que les banck-notes nécessaires à sa dépense personnelle d'un mois, dépense fort modérée. M. Parker connaît trop bien les gens auxquels s'adresse » le présent avis pour n'être pas certain qu'ils en appré-» cieront la valeur.

» Il prévient encore qu'il a acheté le célèbre Tom, » le boule-dogue le moins civilisé de Smithfield. (1) »

Le journal The Age était alors légèrement tory, c'està-dire qu'il partageait les opinions de l'aristocratie; il s'occupait beaucoup des faits et gestes de la noblesse ; sa rédaction était élégante et polie; ce fut là ce qui décida M. Parker à le choisir pour y insérer son avis. Les Gent-

(1) Smithfield, le marché aux bœufs de Londres.

temen of Way, ou pour les appeler par leur nom, les voleurs à Londres ne sont pas des whigs, ils sont torys, et se piquent de bonnes manières, ils volent poliment et détroussent leurs victimes avec une grâce particulière. C'est assez nécessaire dans leur état, puisqu'ils ne s'adressent qu'aux membres de la chambre haute et aux grands propriétaires. On dépouille un pair d'Angleterre, mais on ne le brutalise pas; on enlève ses diamants à une duchesse, mais on lui dit en même temps qu'elle est trop belle pour avoir des ornements superflus. C'est un métier fort dangereux en Angleterre que de voler sur les grands chemins ou dans une maison habitée; la loi est inexorable : elle condamne le délinquant à être pendu.

Ce n'est point ici le lieu de raconter par quelle série de ruses habiles et même dispendieuses, les voleurs cherchent à échapper au dernier supplice ; nous voulons dire seulement que les dangers de leur profession et l'astucieux talent nécessaire pour y réussir leur inspire un orgueil fort mal placé, mais réel; ils se regardent comme des gentlemen. Quoiqu'il fût certain que le capitaine Blackheath ou les hommes de sa bande lisaient The Age, ce journal n'en pénétrait pas moins dans les familles aristocratiques, et mistress Parker, la mère du lieutenant, y était abonnée.

Mistress Parker, assise dans un grand fauteuil, auprès d'une fenêtre de son parloir, et ayant à ses côtés Marie

DERNIÈRES NOUVELLES.

La dépêche suivante a été affichée a la Bourse

La dépêche suivante a été affichée a la Bourse :

« Le ministre de la guerre vient de recevoir du général Pélissier la dépêche télégraphique suivante :

« Au poste de Tracktyr, 10 heures du matin, 16 août.

» Depuis quelques jours, des bruits d'attaque, de la part des Russes, avaient éveillé notre attention. Ils ont réalisé ce projet, ce matin, au point du jour, contre nos lignes de la Tchernaïa; mais, malgré le déploiement de forces imposantes, réunies pendant la nuit, l'ennemi a été repousse avec une grande vigueur, par les troupes des divisions Herbillon, Camou, Faucheux et Morris. Les Sardes, placés à notre droite, ont vaillamment combattu. Le principal effort a été contre le pont Tracktyr.

Tracktyr.

» Les Russes ont laissé là de nombreux morts et nous avons fait de nombreux prisonniers. Ils sont en complète retraite sur Mackensie, au moment où arrivent nos réserves et celles de nos braves alliés, notamment la cava-

ennemi a recu un rude échec. Nos pertes, bien moindres que les siennes, nous sont encore inconnues.»

Aspechée par ordre de l'Empereur.

Dantzig, vendredi 47 août 1855. — « Le Vulture est arrivé de Sweaborg qu'il a quitte le 15 août. Les correspondances apportées par ce navire annoncent que Sweaborg est entièrement détruit à l'exception seulement des facilies de la configuration d fortifications.

» Les flottes alliées ont mis à la voile le 13, se rendant,

partie à Cronstadt, partie à Nargen. » - Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Notre Musée, qui, malgré son exiguité, et grace aux antiquités précieuses qu'il renferme, fait l'ad-miration des voyageurs, vient d'être enrichi d'une remarquable collection de modèles en plâtre. Ce don a été fait à notre ville par les enfants du célèbre sculpteur Nicolas Suc.

Cet artiste éminent était né à Lorient, dans cette Bretagne, sol classique des intelligences d'élite : entraîné par la nécessité et diverses autres considérations, il était venu, jeune encore, se fixer à Nantes, et avait fait de cette ville sa patrie adoptive.

C'est là qu'il est mort au mois de mars dernier.

Nous n'entrerons pas dans les détails de la vie artistique de M. Suc; — La vie, la mémoire même des hommes d'élite sont sujettes à d'orageuses traverses: Scipion refusa ses os à sa patrie. Nous ne dirons pas pourquoi Saumur a été la ville préfé-rée, pourquoi notre Musée, plutôt que celui de Nantes, renferme ces précieux modèles. Nous remer-cierons seulement du fond de notre âme, au nom de la ville tont entière, l'honorable famille de M. Suc de l'inappréciable don qu'elle nous a fait. Puissent notre bonheur et notre gratitude lui être un gage du soin qui sera apporté à la conservation de ces œuvres remarquables.

Nous n'avons rien de ce qu'il faut pour juger des

créations si importantes, mais il suffit de son cœur et d'uo peu de goût pour admirer ce Pêcheur breton jouant avec un crabe. C'est ce marbre qui valut à M. Suc, pour la première fois, les honneurs de l'expo-sition; M. David, d'Angers avait applaudi à l'idée et au ciseau de l'artiste. C'est cette œuvre qui commença sa réputation, c'est depuis qu'on s'habitua à le croire un artiste de mérite, et que tous les étran-gers de quelque distinction, qui visitaieut Nantes, tenaient à visiter surtout son atelier. - Depuis

lors, donc, sa réputation alla toujours grandissant.

Au salon de 1838, la foule s'arrêtait devant la Petite mendiante, dont la figure exprime tant de

douleurs physiques et morales.

Plus tard, l'Enfant prodigue, cette physionomie où se peignent la misère et le repentir, obtint une

médaille d'or.

Puis, vint l'Aveugle breton et cent autres productions que nous ne pouvons énumérer, toutes d'une expression émouvante.

Il y a un caractère d'antiquité bien frappant dans les œnvres de M. Suc; on voit qu'il avait surtout etudié les grands maîtres. C'est l'ampleur et la noblesse de la Grèce unie à l'expression donce et touchante inspirée par l'art chrétien.

On est frappé de respect et de stopeur à la vue

de Moise proclamant la loi du Sinaï.

Le Soldat germain impose la crainte par son air martial (Miles ferox).

Saint Paul dans les fers, méditant les splendeurs

de Dieu, ravit et transporte.

Enfin, Eve, coupable et triste à la pensée de sa fante, dont elle voit la portée; Eve porte à pleurer et pourtant à l'aimer. Outre le modèle en plâtre de cette belle concep-

tion artistique, nous avons aussi le marbre inaches il est vrai, mais dans lequel pourtant la pensée du sculptenr vil tont entière. C'est an milieu de ce grand travait que la mort est venue enlever M. Suc aux arts et à sa famille.

Avec ces beaux modèles se trouvent eucore

grand nombre de bustes et de médaillons des plus remarquables: Ligier, Herschell, Bouffé, Du-buisson le naturaliste, et vingt autres. C'est, on le voit, une riche conquête que vient

de faire notre Musée; conquête qui oblige, et qui, dans la prochaine construction de l'hôtel municipal, méritera une salle appropriée à cette nouvelle ri-

La distribution des prix à l'École mutuelle a eu lieu hier au soir, dans les vastes salles de l'éta-blissement; nous espérous être en mesure, mardi prochain, de publier les noms des lauréats.

PAUL GODET

Parmi les officiers, autorisés à porter une décoration étrangère, nous trouvons le nom de l'nn de nos compatriotes, M. Léon de Fos, enseigne de vaisseau, décoré chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand (Etats romains).

P. GODET.

On sait que, dans plusieurs localités, des plaintes se sont élevées relativement à la faculté de dégustation et d'appréciation accordée aux employés de l'octroi pour vérifier la qualité, la quantité et la valeur des liquides que les négociants, les particu-liers et les administrations veulent introduire en ville. Ces plaintes ont éveillé la sollicitude de M. le directeur général des douanes et des contributions, qui vient d'adresser à ce sujet, aux préfets et aux directeurs, la circulaire suivante :

Circulaire aux préfets sur les vérifications auxquelles doivent se livrer les proposés d'octroi à l'introduc -

tion et à la sortie des boissons.

Monsieur le préfet, Les boissons qui arrivent à destination des lieux sujets au droit d'exploit, ou qui traversent ces mê-

mes lieux, doivent être vérifiées par les préposés de l'octroi; mais il importe que ces vérifications soient restreintes à ce qui est indispensable pour sauvegarder les intérêts de la perception. Les préposés d'octroi commettent un véritable abus lorsqu'ils prélèvent des quantités plus fortes que les quantités strictement nécessaires pour l'opération matérielle de la vérification, et cet abus s'aggrave, lorsqu'ils s'approprient les quantités quelconques qu'ils ont extraites des fatailles.

L'existence de ces abns, sur quelques points, m'ayant été révélée par des plaintes trop fondées pour qu'elles ne dussent pas être prises en considération, je viens de donner des instructions générales, afin de rappeler ce que les préposés des octrois

doivent faire, et ce qui leur est interdit. Bien persuadé que je puis compter sur votre coopération pour atteindre le but que je me suis proposé, j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire

de ces instructions.

Le conseiller d'Etat, directeur général, TH. GRÉTERIN.

Nantes, le 14 août 1855.

Monsieur le Rédacteur du journal l'Echo saumurois, à Saumur.

Le bruit s'est répanda, dans votre ville, que l'état des eaux m'avait forcé à interrompre mon service, entre Nantes et Orléans ; permettez-moi de me ser-vir de votre estimable journal pour démentir cette pouvelle évidemment colportée par une malveillance intéressée à me nuire, et pour porter à la con-naissance de MM. les négociants que je continuerai, cette année, mon service, quel que soit l'état des eaux de la Loire, comme je l'ai pu faire l'été dernier, quoique les eaux fussent descendues au-dessous de l'étiage.

Recevez, Monsieur, mes civilités très-empres-

A. LANGUET et Cie

M. MEYERS, ayant dans les universités de Bonn, de Heidelberg et de Liège, des grades équivalant en France à ceux de licencié ès lettres et bachelier ès sciences, donnera pendant les vacances des leçons d'allemand aux élèves qui en désireront. S'adresser Grand'Rue, 71.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. Emprunt de 200 millions.

Le 3º tirage trimestriel pour 1855, des lots attribués aux obligations foncières, aura lieu le 22 septembre prochain. Le 1° numéro sortant gagnera 100,000 fr.

Le 2° 50,000 20,000 Le 3e

La souscription aux obligations de 100 fr., 4 p. avec chance de lots est ouverte à Paris au siège de la société, rue Taitbout, nº 57, et, dans le département, chez M. le Receveur général, et chez MM. les Receveurs particuliers des finances.

Les obligations souscrites avant le 10 septembre

participeront au tirage du 22.

Les intérêts sont acquis au souscripteur, à partir du jour du versement.

9 Août 1855.

Le Gouverneur, Cte CH. DE GERMINY.

de Castres, lisait donc son journal. C'était une femme de soixante-cinq ans à peu près, vive, alerte, d'un caractère très-gai, gaîté dont elle faisait honneur à son origine française.

- Allons donc, s'ecria-t-elle tout d'un coup et en jetant le journal par terre, voilà encore ce maudit Age qui parle de mon fils James.

Est-ce que le lieutenant Parker va encore quitter l'Angleterre?

Et en disant ces mots, les jones pâles de M11e de Castres s'animèrent d'une teinte rosée.

- Il me semble que vous pourriez dire James, tout simplement. Allons donc, Marie, mon fils est votre frère, votre ami, quittez quand vous êtes avec lui et quand vous parlez de lui, cette politesse froide et formaliste... Le lieutenant !... le lieutenant Parker ! dites James, s'il vous plait.

Avant que Marie eût put répondre à cette sortie amicale, et un peu contraire aux mœurs compassées de l'Angleterre, un domestique vint demander à mistress Parker, si elle voulait recevoir son fermier du comté de Sussex, Tony Morice.

La terre du comté de Sussex appartenait au lieutenant depuis la mort de son père; mais les fréquentes absences de M. Parker l'empéchaient de soigner sa fortune et il en laissait l'administration à sa mère.

- Faites entrer, dit mistress Parker.

Un homme se présenta, la taille courbée, la figure ridée, la tête couverte de longs cheveux gris, qui retombaient jusque sur ses épaules. Il était vêtu d'une longue redingote de drap gris, et s'appuyait sur un grand bàton blanc. Cet homme s'avança d'un air gauche et demeura immobile au milieu du parloir.

- Oh! oh! s'écria mistress Parker, ce n'est pas Tony, mon joyeux garçon, qui est la coqueluche de toutes les filles de Sussex.

-Tony ! répéta cet homme en levant un peu la tête, votre domestique a mal entendu, Mistress, je ne suis point Tony, mais Toby Mosès... c'est mon nom... Oh! Tony, je le connais bien, c'est mon voisin.... Il fait de bounes affaires au service de la famille Parker.

- C'est bon , c'est bon ! Que voulez-vous ?

- Mistress, il faut vous dire que je suis vieux, que je suis riche, et que depuis trente ans je suis fermier de lord Rowland.

- Lord Rowland, je connais ça, le plus riche propriétaire du comté.

- Mon bail est fini, ajouta le soi-disant fermier.

- Eh bien! faites un nouveau bail; pour moi, je n'ai point de ferme à louer.

- Oh ! je n'en cherche point, mistress, je veux m'établir à Londres, et je ne serais pas fâché d'acheter votre maison de New-Street.

La maison de New-Street! s'écria mistress Parker.

Elle prit le journal tombé à ses pieds, relut avec attention l'article que le lecteur connaît, et dit enfin à Toby Mosès :

- Oui, oui, Mosès, l'affaire peut s'arranger si vous offrez un prix raisonnable... Je désire que mon fils se défasse de cette maison.

-L'argent ne manquera pas , répondit Mosès , mais il faut voir la maison : quand nous louous une ferme, nous autres fermiers, nous la visitons avec soin; les champs, les prés, les bois, nous passons tout en revue. Je ne demande que la permission de passer une heure ou deux dans la maison de New-Street, avec deux de nos neveux.

(La suite au prochain numéro.)

ROUBSE DU 46 AOUT.

5 p 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 67 23. 4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 95.

BOURSE DU 17 AOUT.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 67 23. 4 1/2 p. 0/0 sans changement. - Fermé à 95.

P. GODET, propriétaire - gérant.

ANNONCES, INSERTIONS LEGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de Me SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, nº 8.

DITER GE

d'hypothèques légales.

Suivant contrat passé devant Me Chasle et son collégue, notaires à Saumur, le 31 mai 1855, euregistré.

M. Henri Dumény, propriétaire, et dame Justine Louvet, son épouse, de-

meurant ensemble à Saumur, Ont acquis de dame Françoise Ruelle, propriétaire, veuve de M. André Morin, demeurant à Saumur, Un lot de terraiu et de construc-

tions, faisant partie d'une propriété plus considérable, située à Saumur, rue de la Petite-Bilange, nº 2, dite Hôtel de la Petite-Bilange, contenant en superficie 1 are 45 centiares, joignant du levant la propriété de M. Lemoigne et celle des acquéreurs, au midi et au conchant le surplus de la propriété de Mmº Morin, et au nord les servitudes de l'Hôtel Budan.

PRIX.

Cette vente a été faite, outre les clauses et conditions énoncées audit contrat, moyennant la somme de cinq mille francs, stipulée payable de la ma nière y indiquée, avec intérêts à 3 1/2 p. 0/0, à partir du 1° juillet 1855.

PROPRIÉTE.

Les auciens propriétaires dudit immeuble sont, outre la venderesse : · André Morin, décédé, 2º André-Victor Morin, 3º Andrina Morin, veuve Rambaud, demeurant à Saumur, 4º Jacques - François Lemoigne et Alexandrine - Victoire Bernard, sa femme, 5º Pierre-Jean Bernard et Alexandrine - Victoire Allaire, sa femme.

Pour opérer la purge des hypothèques légales pouvant grever ledit im-meuble, M. et M^{mo} Dumény ont dé-posé au greffe du Tribunal civil de 1re instance de Saumur, une copie collationnée dudit contrat, et l'acte qui en a été dressé le 8 août 1855, a été notifié à M. le Procureur impérial près ledit Tribunal par exploit de Simon, huissier à Saumur, en date du 13 du même mois:

Avec déclaration que cette formalité avait pour but d'obliger ceux qui seraient fondés à exercer des droits d'hy-pothèque légale à les faire inscrire dans le délai de deux mois à peine de déchéance, et que, ne connaissant pas tous ceux du chef desquels il pourrait sur lesdits immembles être pris inscription pour raison d'hypothèques de cette nature, les requérants feraient publier ladite notification dans un journal ju-diciaire, conformément à la loi.

Fait et dressé le présent : Saumur, le 16 août 1855.

(418)

SEGRIS, avoué.

Etude de Mº CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un jugement rendu par le Tribu-nal civil de Saumur, en date du 9 août

Il appert:

Que le sieur Pierre Daveau-Ecot, propriétaire, demeurant à Saumur, a été interdit.

Dressé à Saumur, par l'avoué de M. Pierre Daveau-Saillant, propriétaire, demeurant à Varrains, poursuivant, le 17 août 1855. CHEDEAU. (419)

Etude de Mº CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Dite la Chipaudière,

Sise à Saint-Hilaire-Saint-Florent, précédemment occupée par Mme d'Harembert.

Salon, salle à manger, vestibule, trois chambres à coucher avec cabinets, cuisines, écuries, remises, serres, ca-

Jardins potager et d'agrément, espaliers en plein rapport, sites pittoresques;

Maison de jardinier, clos de vigne y attenant.

S'adresser à MM. DE BEAUREGARD et DE LA FRÉGEOLIÈRE, à Saint-Flo-

Ou à Me CHASLE, potaire à Saumur.

AN WINE PAR MED MAN MED Pour cause de decès,

Un établissement de fabrication de fiches et autres articles de quincaillerie,

Situé à Fontevrault.

S'adresser à Me CHEDEAU, avoué à Saumur.

Etude de Mº CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou en 2 lots,

Une MAISON avec jardin, et clos de vigne et terre, situés au Pont-Fon-chard, commune de Bagneux;

Contenance, 2 hectares 45 ares; Espaliers, arbres fruitiers en plein rapport.

S'adresser à Me Chasle, notaire à Saumur.

W BEIM ND DE WO UNE MAISON

Située à Saumur, carrefour Dacier, 13, Occupée par M. Gondouin, bonlanger.

S'adresser à Me DUTERME, no-(392)

Étude de Me CHASLE, notaire à Sanmur

WEINE BE

à Varrains,

Une MAISON, divisée en deux bâtiments, avec cours, jardins, caves et pressoirs:

Et une PIÈCE DE TERRE de un hectare trente trois ares, attenant à la maison.

S'adresser à Me CHASLE, notaire à (383)Sanmur.

A THOMBS UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,

Sise à Munet, dans une position magnifique,

Consistant en maison de maître, logement de fermier, terres, vignes et bois. Le tout contenant 15 hectares.

S'adresser à M. SALLÉ, propriétaire, ou à M° DUTERME, notaire à Saumur.

Étude de Mº POYNOT, notaire à Montrenil-Bellay.

AN WIELLING WE WE EN TOTALITÉ OU PAR PORTIONS,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située en les communes de Cizay, Courchamps, Vaudelenay-Rillé et Montreuil-Bellay.

Cette Propriété consiste en : 1º Une jolie Maison de campagne, située à Fosse-Bellay, commune de Cizay, à huit kilomètres de Saumur, avec vastes servitudes, jardins, ver-gers et terrains y attenant, et haute futaie joignant les dépendances de la maison, d'une contenance de 35 ares 52 ceptiares.

Le tout forme un ensemble de 10 hectares environ de terrain de très-

bonne qualité.

2º Diverses autres maisons d'exploitation et ouches, et plusieurs pièces de terre détachées, pré, vigne et bois, d'une contenance de 31 hectares envi-

3º Un clos de vigne, sis à Baugé-Ménuault, commune du Vaudelenay-Rillé, près Doué, et deux pièces de vignes joignant ce clos, et d'une con-tenance de 2 hectares 70 ares environ.

4º Et un pré, sis commune de Montreuil-Bellay, au Pré-Long, concontenant 26 ares 50 centiares envi-

S'adresser, pour traiter, à Me POY-NOT, notaire à Montreuil-Bellay.

Etude de Me CHASLE, notaire à Saumur.

LA PROPRIETE DE L'HOTEL DU LION-D'OR.

Sise à Saumur, rue du Portail-Louis, nº 41, avec sortie rue de la Petite-Douve.

S'adresser à Me Chasle, notaire à

IL OD II RE IS

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE. Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. Jamet, sur le quai.

Étude de M° CHASLE, notaire à Sanmur.

A MI CO WIE DE ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT.

1º Pour la Saint-Jean 1856, maison avec cour, remise, écurie et jardio, sise à Saumur, rue de la Chouetterie, nº 3, occupée par M. D'Aure fils.

2º Et pour entrer en jouissance de suite, une autre maison, même rue, nº 5, contiguë à la précédente.

S'adresser à M. Dupays, couvreur; place de l'Arche-Dorée, Et à M° CHASLE, notaire à Sau-

(388)

Pensionnat de Demoiselles

Dirigé par

Mme BERTHELOT-MIGNAN. RUE DES PAYENS, nº 6. (401)

Une Maison de commerce et de nouveautés, dans une ville près Saumur, désire un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

On demande un JEUNE HOMME venille débuter dans la NOU-VEAUTÉ.

S'adresser chez MM. CHANLOUINEAU et Morin aîné, à Saumur. (398)

WATER BOTH THE BUTCHES THE A LOUER

ET ARRENTER IMMÉDIATEMENT,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue d'Orléans, Actuellement occupée par MM. Bangé frères, successeurs de M. Roulleau.

S'adresser, pour traiter, à M. Dix-mier, huissier à Saumur. (389)

CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Étude de M° BEAUREPAIRE, avoué, successeur de M° Jahan, est transportée rue de la Petite-Douve,

A BLODEJECK Pour Fr. 100,

Un petit JARDIN et une MAISON, Situés au Chapeau.

S'adresser à M. Galleau fils, d'Orléans.

A VENDRE

Ensemble ou séparément, DEUX JARDINS Situés rue du Roi-René.

S'adresser à Mo Leroux, notaire, ou à M. NANCEUX.

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

TOUX DES ANIMAUX.

Bronchites, affections pulmonaires, gourmes, jétages chez le cheval, le

bound et les races bovine et porcine.
Guérison par la poudre DulucMesnier; la boîte 4 fr., accompagnée
d'une instruction par M. Duluc, vétéripaire d'Alfort.

Dépôts : à Saumur, M. Damicourt, place de la Bilange; A Doué, M. Peltier. (385)

LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement.—
Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272.— Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boites de 52 biscuits 40 fr., de 25, 5 fr.— On expédie. — Dépôts à Angers: M. Ménière, pharmacieu, place du Pilori; — A SAUMUR: M. Brière, phar., M. Gauthier, phar; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.